

Projet pédagogique

Eté 2024



4

e



Maison de l'Enfance
Camors

SOMMAIRE

I) Comment ça marche..?

- 1- C'est où ? (P.1)
- 2- C'est quand ? (P.2)
- 3- Pour qui ? (P.2)
- 4- Avec qui ? (P.3)
- 5- Avec quels moyens ? (P.4)

II) Une équipe...un fonctionnement

- 1- Une journée à l'accueil de loisirs (P.6)
- 2- Les ateliers autonomes (P.8)
- 3- Le sas à émotions (P.10)

III) Une équipe...des objectifs

- 4- Du côté de la direction (P.11)
- 5- Du côté de l'équipe d'animation (P.12)
- 6- Des objectifs communs (P.13)

IV) Des objectifs à l'évaluation

- Pourquoi ? (P.15)
- Comment ? (P.16)
- Quand ? (P.16)

ANNEXES

- Les champs d'activités (A.1)
- Fiche de préparation d'une animation (A.2)
- Fiche de bilan d'une animation (A.3)
- Principe d'encadrement (A.4)



Avant- propos...

Ce projet a pour but de définir les orientations pédagogiques de la Maison de l'Enfance.

Il a été élaboré en cohérence avec les intentions éducatives définies par la municipalité de Camors.

C'est un document de travail et, à ce titre, un outil de référence pour toute personne travaillant régulièrement ou occasionnellement au sein de la structure. Tout animateur employé sur l'accueil de loisirs devra en prendre connaissance et marquer son adhésion aux valeurs défendues par la structure et son équipe.

La Maison de l'Enfance souhaite offrir à tous les enfants un espace éducatif, récréatif et ludique sur leur temps de vacances.

La mise à profit des moments de jeu, de détente, de découverte, d'expérimentation, de socialisation et d'éducation s'inscrit dans une valorisation de la vie en collectivité.

Pour permettre à l'enfant d'évoluer dans le respect de son développement physique, affectif, social et intellectuel, nous tenons compte du fait que chacun a un rythme de développement qui lui est propre. Il s'agit donc de respecter ses besoins et ses désirs, de lui offrir la possibilité de s'exprimer, s'évader dans un espace imaginaire, de mettre en place des activités et des temps de découverte favorisant son épanouissement.

A ce titre, La Maison de l'Enfance aménage des espaces de vie dédiés à chaque tranche d'âges, laissant l'opportunité à chacun de se créer des repères et de s'appropriier les lieux.

I) Comment ça marche..?

1- C'est où ?

- ✿ **Site principal** : L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) occupe les locaux de la **Maison de l'Enfance**, située au centre de la commune de Camors, rue des Cytises et à proximité des deux écoles.

La structure dispose d'une cour extérieure close, d'un jardin pédagogique et de la totalité de l'équipement avec :

- ✓ 2 salles d'activités au rez-de chaussée, une pour les 3-5 ans (avec toilettes et lavabos) et l'autre pour les 6-12 ans avec un patio espace- détente
- ✓ une salle de motricité, équipée
- ✓ 2 salles de sieste
- ✓ un grand hall voué, entre autres, aux expositions
- ✓ une cuisine
- ✓ une infirmerie
- ✓ un espace WC grands et petits
- ✓ un WC handicapé
- ✓ un WC pour les agents
- ✓ une douche



- ✓ un vestiaire destiné aux agents
- ✓ salle d'activité (et de réunion) à l'étage
- ✓ un bureau direction
- ✓ un bureau administratif avec patio

✿ **Site secondaire :** En été, les enfants âgés de 3 à 5 ans sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle publique **Les Lutins**, situées rue principale, à 200 m de la Maison de l'Enfance. Ce afin, de répondre à une demande grandissante des familles sur la période estivale.

L'établissement met à disposition de l'ALSH :

- ✓ 1 cour extérieure close, avec espace vert et structures de jeux adaptées à la tranche d'âge
- ✓ 1 salle d'activités avec lavabos
- ✓ une salle de motricité, équipée
- ✓ 2 salles de sieste communicantes
- ✓ un grand hall
- ✓ une cuisine pédagogique
- ✓ une infirmerie matérialisée dans une des salles de sieste
- ✓ un espace WC avec douche et lavabos
- ✓ un WC handicapé
- ✓ un WC pour les agents
- ✓

✿ **Activités accessoires :** La Maison de l'Enfance organise, en parallèle de l'ALSH, trois séjours, chacun à destination de 15 enfants âgés de 6 à 12 ans, dans une démarche éducative et ludique s'inscrivant dans une valorisation de la vie en collectivité.

Cette année, ils se dérouleront sur la base nature CEMEA de Malensac et seront l'occasion pour les enfants d'expérimenter les arts du cirque, le travail du bois, la construction de cabanes, l'accrobranche ou encore la pêche ou le canoë à l'étang du Moulin Neuf.

Ils y seront encadrés par 2 à 3 animateurs, selon la tranche d'âge, et sensibilisés au bien-manger grâce à une élaboration de repas exclusivement issus de l'agriculture biologique.

Les structures municipales :

➤ **La salle du Petit Bois**

La commune de Camors dispose d'une salle polyvalente et de spectacle où des activités ludiques, théâtrales peuvent être pratiquées. De plus, du matériel vidéo et sono sont mis à disposition pour l'ALSH et peuvent servir pour des séances de films ou boum.

➤ **Le stade municipal**

Il est utilisé pour les activités sportives telles que : le foot, les grands jeux, le tennis, la pétanque...

➤ **Le jardin intergénérationnel**

Situé en centre bourg, Il dispose d'un terrain de boules bretonnes, deux tables de ping-pong, un baby-foot, une balançoire, une structure de jeux pour tout-petits, un théâtre de plein air et une cabane à livres.



➤ **Le city stade**

Proche du stade, c'est un nouvel espace sportif comprenant un plateau multisports permettant la pratique de football, basket et volley.

➤ **Le pump-track**

A proximité immédiate du city stade, il est destiné à la pratique d'activités de sports de glisse (skateboard, BMX...)

L'environnement local :

La forêt de Camors est accessible à pied (10 min) et nous offre un large panel pour les activités de pleine nature (parcours santé et d'orientation, étang, promenades, mini -golf, grands jeux...)

2- C'est quand ?

L'ALSH est ouvert du lundi au vendredi de 8H30 à 17H30 durant les vacances scolaires, excepté celles de Noël ainsi que trois semaines en août.

Un accueil du matin et du soir (garderie facturée en supplément) a lieu de 7H30 à 9H et de 17H30 à 19H.

Soit une amplitude horaire de 7h30 à 19h.

L'inscription se fait à la demie- journée (avec ou sans repas) ou à la journée complète.

L'accueil à la demi-journée permet aux familles de déposer ou de récupérer leur enfant entre 11h30 et 12h00 et 13h15 et 14h (excepté les jours de sorties).

L'ALSH organise également des séjours courts en été (entre 2 et 4 nuitées)

3- Pour qui ?

La Maison de l'Enfance accueille l'enfant dès le début de sa scolarité et jusqu'à l'âge de douze ans, en ajustant ses pratiques aux besoins et caractéristiques de chacun.

C'est dans cette finalité que l'équipe de professionnels travaille en étroite collaboration avec les divers acteurs éducatifs sur le projet d'inclusion d'enfants en situation de handicap. Des stratégies d'adaptation sont réfléchies collectivement, face à des situations identifiées. Il s'agit bien là, d'accueillir ces enfants sans les stigmatiser, en veillant à ce qu'une adaptation, pensée pour eux, soit utilisable aussi avec le groupe et de bien veiller à l'équilibre de la réponse individualisée dans le collectif.

L'équipe d'animation a, dans ce contexte, suivi une formation en 2020.

On retrouve deux groupes distincts avec des actions et un programme, adaptés à chaque tranche d'âge.

- Les enfants de **3 à 5 ans** démontrent un besoin de se nourrir de l'imaginaire. Ils apprécient l'accès aux ateliers libres ou ils peuvent mettre en pratique leurs talents d'imitateur, découvrir un livre, vivre de nouvelles expériences.

L'enfant exprime également ces facultés à travers le jeu de faire semblant, un objet d'utilisation fonctionnelle peut alors se transformer en élément de jeu.



- Les enfants âgés de **6 à 12 ans**, développent, quant à eux, une grande curiosité pour le monde réel, ils affectionnent l'apprentissage par la découverte.

C'est une période où ils ont besoin de se mesurer, ils alimentent leur culture générale et sont avides d'expériences en tout genre. De plus, l'enfant de cet âge est plus agile. Les activités peuvent être plus complexes, il peut, par conséquent, envisager un petit projet et le mener à bien.

De plus, le développement intellectuel lui permet d'acquérir une capacité de concentration plus importante. Ainsi, comme il apprend à lire et à écrire, son langage s'étoffe. C'est une phase où, à partir de choses concrètes, il peut appréhender des notions complexes.

Quant à son développement affectif et social, l'enfant a besoin de partager, de collaborer et d'échanger avec les autres enfants et adultes. Les parents ne sont plus pour lui l'unique référence. Il a de l'intérêt pour la vie de groupe et aspire à élargir sa cellule sociale.

4- Avec qui ?

L'équipe d'encadrement se compose :

- ✓ D'une directrice, titulaire d'un BEATEP « activités sociales et vie locale »
- ✓ D'un adjoint de direction, titulaire du BAFD
- ✓ D'une équipe d'animateurs, titulaires ou stagiaires BAFA ou BAPAAT, possédant des qualifications diverses (activités physiques et sportives, environnement, arts et spectacle...)
- ✓ D'intervenants extérieurs (en cohérence avec les projets en cours)
- ✓ D'un référent inclusif, dont le rôle est d'accompagner les enfants en situation de handicap et de leur permettre de s'épanouir sur leurs temps de loisirs, au même titre que dans le cadre scolaire, en mettant toutefois ici bien en avant les valeurs de plaisir et de partage et non celles de production et d'apprentissage.

Au sein de cette équipe, les animateurs titulaires de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (PSC1) assumeront également le rôle d'assistant sanitaire.

Rôle et fonctions de l'assistant sanitaire (sous l'autorité de la direction) :

- Porter secours et mettre en œuvre les premiers gestes en cas d'accident
- Organiser l'infirmerie et tenir à jour les trousseaux de premiers soins
- Informer les membres de l'équipe de l'existence d'allergies
- S'assurer de la remise, pour chaque mineur, des renseignements médicaux
- Recueillir et assurer le suivi des traitements médicamenteux



De plus, il doit être à l'écoute des enfants. Il contribue à gérer l'affectif et assure leur bien-être psychologique par une veille discrète mais efficace

- Encadrement – de 6 ans: **1 animateur pour 8 enfants**
Capacité : 24 enfants / 32 en été
Soit 3 à 4 animateurs au total
- Encadrement + de 6 ans: **1 animateur pour 12 enfants**
Capacité : 24 enfants (hors séjours)
Soit 3 animateurs au total

L'ALSH est ouvert vers l'extérieur. Des partenariats sont mis en place avec des bénévoles et des institutions locales qui peuvent faire profiter de leur savoir-faire et de leurs expériences dans le cadre de



projets d'animation établis. La Maison de l'Enfance souhaite également favoriser l'échange avec les parents pour lui donner une dimension conviviale et familiale.

5- Avec quels moyens ?

➤ Le matériel

Le matériel usuel dans les deux salles appartient à la structure. Les jeux peuvent donc être utilisés par tous.

Le matériel pédagogique est également en libre accès. Le matériel de sport (tapis, trampoline, poutres...) est à disposition des animateurs.

L'ALSH a libre accès à la médiathèque de Camors. Des livres et des CD à destination des enfants et de l'équipe peuvent être empruntés. Une carte nominative est délivrée à chaque animateur qui devient responsable de ses emprunts.

Un budget est alloué annuellement par la commune afin d'assurer le fonctionnement et de répondre aux besoins inhérents aux projets de l'ALSH (matériel, sorties, transport).

➤ Le transport

A chaque vacances, une, voire deux sorties hebdomadaires sont programmées à la journée ou à la demie-journée.

Le transport est assuré par le voyageur Morio de Grand-Champ ainsi que par le minibus (9 places) mis à disposition de la commune, lorsque la distance et le nombre d'enfants concernés le permettent.

➤ La restauration

Les repas sont élaborés par un cuisinier et pris au restaurant scolaire. Lors des sorties, un pique-nique est préparé par ses soins. Les allergies et régimes alimentaires lui sont systématiquement communiqués par la direction de la Maison de l'Enfance.

Le repas est un temps éducatif à part entière en termes de socialisation, de vivre-ensemble et d'autonomie, valeurs soutenues à travers nos axes pédagogiques.

Les adultes présents en face à face avec les enfants favorisent les apprentissages via des objectifs opérationnels :

- ✚ Définir un responsable de table à chaque repas (aide l'encadrant au service)
- ✚ Inciter à goûter
- ✚ Apprendre à partager équitablement la nourriture
- ✚ Inciter à utiliser correctement les couverts
- ✚ Accompagner les enfants au débarrassage et nettoyage des tables
- ✚ Être garant de la bonne tenue à table (se tenir correctement, le langage, la propreté...)



La présence de l'adulte au cours des repas vise à encourager l'enfant dans ses découvertes gustatives et le valoriser. Le repas reste un moment de partage où les échanges se veulent chaleureux, les encadrants veillent à ce que ce temps soit agréable pour chacun.

Ne constituant pas une pause, chaque agent se voit mis à contribution tout au long du service de restauration. Une organisation précise du service est, de ce fait, établie pour l'ensemble de l'équipe

II) Une équipe...un fonctionnement

1. Une journée à l'Accueil de Loisirs

○ En bref ...

C'est comment ?

Quand ?	Quoi ?	Pour qui ?
7h30 - 8h45	Accueil échelonné (garderie) Ateliers libres ou autonomes	Tous
8h15	Collation Acheminement vers salles du fond	Les enfants qui le souhaitent 6-12 ans
9h - 9h10	Regroupement et appel	Par groupes
9h10-9h20	Rituel du matin	Tous
9h20-9h30	Départ vers l'école des Lutins	3-5 ans
9h20-10h00	Temps d'aération Présentation de la journée (inscription planning)	Par groupes
10h-11h00	Ateliers encadrés ou autonomes	3-5 ans
10h-11h30	Ateliers encadrés ou autonomes	6-12 ans
11H00 à 11H35	Aération et départ vers le restaurant scolaire Les passerelles rejoignent les grands	3-5 ans
11H30 à 11h45	Aération	6-12 ans
11h45-12h45	Déjeuner	3-4 ans
12h-13h	Déjeuner	6-12 ans
13h-14h45	Sieste (réveil échelonné jusqu'à 15h30)	3-4 ans
13h10-14h00	Sieste (salle des Cytises)	Passerelles
13h10-13h45	Temps de repos (salle de motricité)	6-12 ans
13h45-14h30	Jeux libres (extérieurs ou intérieurs)	5-12 ans
14h30-16h15	Ateliers encadrés ou autonomes	5-12 ans
14h45-16h00	Ateliers encadrés ou autonomes	3-4 ans
16h00-16h15	Aération	3-4 ans
16h15-16h30	Aération	5-12 ans
16h15-17h00	Goûter et départ pour la Maison de l'Enfance	3-4 ans



16h30-17h00	Goûter	5-12 ans
17h00-19h	Jeux libres extérieurs et intérieurs	Tous
17h10- 19h	Départ échelonné (garderie) Ateliers libres ou autonomes	Tous

○ Mais encore..?

LA JOURNEE TYPE POUR LES 3-5 ans c'est :

- **Accueil échelonné (garderie) de 7h30 à 8h45**, permettant aux familles de s'organiser en fonction de leurs horaires et du rythme de leur enfant. Les « ateliers libres » permettent une arrivée en douceur, un **accueil personnalisé et soigné**. Il s'agit là d'être disponible pour le parent, d'accompagner l'enfant à poser ses affaires, de le rassurer. Le diriger vers un atelier afin de faciliter la séparation (faire diversion !) (dessins, coin lecture, jeux...).
- **A 8h15 une petite collation** (céréales + 1 verre de jus de fruits) est proposée aux enfants accueillis jusqu'à cette heure-là, afin d'éviter la baisse d'énergie avant le déjeuner.
- **Regroupement, appel, présentation de 9h à 9h30** : regrouper les enfants, faire l'appel, présentation des animateurs, des enfants et du programme de la journée puis petites chansons, danses, comptines, histoires....
- **9h10-9h20** : « Choré ». Avant le début de chaque vacance, une danse du centre est imaginée par les animateurs et donne lieu à un démarrage tonique de la journée, en présence de tous les enfants. Un rituel incontournable pour les habitués de la MDE !
- **Activités de 10h à 11h00**. Il est du ressort des animateurs de s'adapter au thème choisi au préalable et de concevoir un programme d'animation en cohérence avec celui-ci, en y mettant leurs touches personnelles et en y apportant leurs compétences respectives. Chaque animateur doit proposer son atelier afin que l'enfant puisse avoir le choix. Attention, un enfant de cet âge ne se concentre pas longtemps (20 mn d'affilée en moyenne), ne pas hésiter à les captiver en les menant dans un imaginaire et à faire des pauses.
- **Pause extérieure 11h15 à 11h30**. Le groupe « Passerelle » (futurs CP) rejoint ensuite le **groupe des grands**.
- **Repas de 11h45 à 12h45 (pour les 3/5 ans)**. Le temps du midi est un moment privilégié pour les enfants. Les animateurs doivent apprendre aux enfants à respecter les lieux et les personnes qui y travaillent. Faire attention à ce qu'ils mangent correctement, débarrassent leurs tables et ne gaspillent pas la nourriture. Essayer de faire goûter les enfants à chaque plat ! Responsabiliser les enfants au maximum (se servir, couper seuls...). Les animateurs se doivent de laisser la cantine dans un état de propreté satisfaisante.



Attention aux allergies et régimes alimentaires, le directeur fera un point au préalable avec les animateurs. Départ de la cantine 12h50.

- **Temps calme/sieste** de 13h00 à 14h30 (en fonction des besoins des enfants), réveil échelonné pour les enfants (15h au plus tard). Pour ceux qui ne dorment pas, il est important qu'ils s'allongent 1 heure (**temps endormissement pour certains : 45 mn !**)

Lors des sorties à la journée, un coin sieste est systématiquement aménagé à l'ombre (ou sous tonnelle) -draps, doudous...- : durée 1h minimum.

- **Activités de 14h30 à 16h30.** Comme le matin, les enfants doivent tous trouver satisfaction dans la journée, ne pas faire des activités manuelles le matin + l'après-midi (alterner).
- **Goûters 16h 30 à 17h.** Choisir un endroit où tout le monde goûte dans le **calme et la bonne humeur**. Un animateur par jour est désigné pour en assurer la préparation (16h15) avec l'aide de 2 enfants.
- **Départs échelonnés (garderie) 17h30-19H.** Attention, les enfants sont en temps « d'activités libres » mais il est important que dès qu'un parent arrive, les animateurs sachent où il se trouve, bien entendu. **Etre vigilant jusqu'en fin de journée !!!** Profiter de ce moment pour qu'un animateur commence à ranger la salle, **les autres continuent à s'occuper des enfants.**

LA JOURNEE TYPE POUR LES 6-12 ans c'est :

Le même déroulé, excepté les horaires de repas et les temps d'activités dirigées (plus longs).

Soyez vigilants à bien pointer les arrivées et les départs car nous facturons la garderie de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 19h00 (pointage tablette + par écrit sur listes).

2. Les ateliers autonomes

○ En détails ...

C'est quoi ?

L'approche pédagogique par l'activité autonome, spontanée, c'est permettre à chaque enfant de faire ce qu'il a envie de faire à un moment où il souhaite le faire. Ces ateliers ne doivent pas être relégués au simple rang de « défouloir » ni au temps de « pause » pour les animateurs.

Il s'agit d'offrir l'opportunité aux enfants de vivre de véritables moments de manipulation, d'expérimentation, de tâtonnement personnel ou simplement de détente, sans attente de résultat.

Ces activités informelles ont une énorme importance pour la vie des enfants et sont décisives du point de vue biologique et social. Elles sont réalisées avec plaisir et enthousiasme. En vérité, c'est dans les apprentissages informels de ce genre, dans les jeux non dirigés, que les enfants apprennent les règles de convivialité sociale, fondatrices des relations entre les groupes.

Chaque enfant sait comment jouer. Pour ce faire, il a seulement besoin de temps, d'espaces, d'occasions et, parfois, d'un peu de soutien.



C'est comment ?

Ce type de fonctionnement ne doit pas donner une vision de l'enfant roi ou une forme de laisser aller ou l'animateur serait dans une posture de total passivité.

Pour ce faire, il est primordial de matérialiser cette conception à l'intérieur d'un cadre sécurisant avec un mode d'organisation précis et une structure du temps (par exemple : l'atelier autonome « expression » n'est pas accessible sur un temps calme) afin de définir collégialement l'environnement dans lequel l'enfant va évoluer.

Pour ce faire, ce fonctionnement est être construit avec :

- un mode d'inscription
- des règles qui permettent à l'enfant de savoir ce qu'il peut faire et ce qui lui est interdit
- des repères temporels
- des droits et des devoirs (ex : je peux emprunter un livre, je dois le ranger lorsque j'ai terminé)

Six ateliers autonomes au total sont répartis dans les locaux de la Maison de l'Enfance.

C'est quand ?

Tout au long de la journée, en dehors des temps dits obligatoires (regroupement, rituel, déjeuner, sieste...), le fonctionnement de l'accueil de loisirs allie un accès libre aux ateliers autonomes et les activités dites « encadrées ».

○ Mais encore ?

Quoi ?	Où ?	Pour qui ?
Atelier expérimentation	Salle 3-5 ans	3-5 ans
Atelier comment ça marche ?	Salle 3-5 ans	3-5 ans
Atelier fouille tout	Salle motricité	6-12 ans
Atelier remue-méninges	Salle 6- 12 ans	6-12 ans
Atelier mini-ville	Salle commune	Tous
Atelier expression	Salle commune	Tous
Atelier « Jojo la bricole »	Extérieur	6-12 ans

La posture

La posture de l'animateur passe par la relation pédagogique avec le public.



Il ne s'agit donc pas de répondre à des caprices mais bien de parier sur la force des apprentissages et des découvertes, motivées par la curiosité, l'envie et l'intérêt. De s'appuyer sur une pédagogie qui permet à l'équipe de favoriser la découverte et la notion de choix.

Il existe de véritables enjeux d'apprentissage autour de ce concept et c'est le rôle de l'équipe d'animation d'amener les enfants vers ces opportunités d'apprentissage. L'animateur doit fixer les limites et les interdits pour éviter les comportements dangereux.

L'évaluation

Pour que ce fonctionnement ait un réel intérêt pédagogique, l'équipe se devra d'être observatrice pour évaluer les enfants dans leurs jeux, dans leurs actions pour intervenir de manière adéquate sans interférer et ajuster l'environnement matériel si nécessaire. Cette phase sera aussi révélatrice de l'intérêt du public et pourra suggérer des activités ultérieures pour l'équipe.

3. Le sas à émotions

○ En détails ...

C'est quoi ?

Inspiré de la pédagogie snoezelen, le « sas à émotions » est un espace multi-sensoriel qui a pour objectif de créer un lieu de bien-être qui permet aux enfants de désamorcer leurs angoisses. Un refuge hors du temps pour qu'ils puissent être à l'écoute d'eux-mêmes et qu'ils régulent leurs émotions.

Les fondamentaux ?

1. Le sas doit rester une proposition exceptionnelle, un dernier recours après un premier passage à « l'espace relax » qui se serait avéré insuffisant au désamorçage des émotions.
2. En cas de doute sur le bien-fondé de la proposition de l'espace à l'instant T, ou bien de son aptitude à gérer une situation complexe, il est conseillé de ne pas hésiter à passer le relais.
3. Lors de l'invitation, l'animateur se doit de transmettre une quiétude et un ton rassurant.
4. A l'entrée dans le sas, les bienfaits de l'aménagement de l'espace seront énoncés de manière convaincante et en douceur.
5. L'enfant doit être libre de solliciter l'assistance de l'adulte ou non, et il doit être informé de son autonomie à regagner le reste du groupe au moment qui lui semblera opportun.
6. A l'issue d'un quelconque passage dans le sas à émotions, un retour avec l'enfant « à froid » est incontournable !

« Les émotions les plus belles sont celles que tu ne sais pas expliquer »

Charles BAUDELAIRE



III) Une équipe... des objectifs.

1- Du côté de la direction

→ **Rôle et fonctions de la direction :**

• Conduite de projets

- Etre garant des valeurs éducatives
- Elaborer, mettre en vie et évaluer un projet pédagogique

• Gestion administrative et budgétaire

- Veiller au bon fonctionnement de l'ALSH (temps, matériel, sécurité...)
- Rédiger, tenir à jour les documents administratifs et comptables, les bilans d'activités
- Gérer les présences (effectifs enfants, animateurs...)

• Communication

- Etablir des relations de qualité avec les parents, les partenaires, les élus et les institutions
- Promouvoir les projets de la structure (mailing, presse, site internet, plaquettes, affichage, bulletin municipal...)
- Animer les temps de concertation avec l'équipe

• Gestion de l'équipe d'encadrement

- Favoriser la concertation au sein du groupe et gérer les éventuels conflits
- Former, conseiller, accompagner les animateurs, stagiaires ou non
- Coordonner et planifier l'organisation de la structure
- Veiller au bon déroulement des projets et au respect des **principes d'encadrement (se référer à l'annexe A.4)** instaurés et auxquels chacun des agents s'est engagé au préalable, à savoir être garant des règles et principes établis en termes de :

✿ **ROLE EDUCATIF :**

- ❖ Sécurité
- ❖ Qualité de l'accueil
- ❖ Responsabilité
- ❖ Autorité et respect



- ❖ Prise en compte des individualités
- ❖ Communication constante (enfants/parents/équipe)

✿ RESPECT DU PROJET (but, finalités, objectifs, moyens)

➤ La qualité d'une animation passe obligatoirement par :

- ❖ L'intérêt qu'elle constitue pour l'enfant
- ❖ L'adéquation avec la tranche d'âge
- ❖ Une préparation systématique
- ❖ Une présentation claire (donner envie)
- ❖ Une finalisation
- ❖ Une mise en valeur
- ❖ Une évaluation

✿ OBLIGATION DE RESERVE

En aucun cas, une situation familiale ou une problématique propre à un enfant ne devra être divulguée à l'extérieur de la structure, à une tierce personne.

2- Du côté de l'équipe d'animation

L'animateur doit permettre aux enfants d'évoluer dans un cadre de détente et de loisir, Ils mettent leur savoir, patience et disponibilité au service des enfants.

Tout au long de la journée, les animateurs sont responsables de la sécurité physique, affective et morale des enfants.

Ils doivent proposer des activités adaptées et qui permettent la découverte de nouvelles pratiques (**se référer à l'annexe A.1**)

Leur investissement auprès des enfants est permanent (c'est un vrai métier) qui nécessite de la recherche, du renouveau, un investissement conséquent et une perpétuelle remise en question.

L'animateur est un acteur éducatif qui doit avoir pour principal objectif le bien-être et l'épanouissement du public sur ses temps de loisirs

→ **Rôle et fonctions de l'animateur (diplômé ou stagiaire BAFA) :**

• Préparation et animation d'activités en accord avec le projet pédagogique

- Imaginer, concevoir et mettre en œuvre un projet d'activité (**se référer à l'annexe A.2**)
- Gérer et animer (donner de la vie) les ateliers tout en développant l'autonomie des enfants
- Connaître chaque enfant du groupe et être reconnu comme animateur référent
- Savoir adapter une activité et la modifier en fonction des enfants
- Assurer la sécurité physique et morale des enfants
- Sensibiliser l'enfant à la vie collective
- Communiquer, échanger avec les enfants et avec les adultes du groupe



- Encadrement du groupe des accueils de loisirs

- En veillant à ce que la sécurité physique et affective des mineurs soit en permanence assurée
- En respectant et en faisant respecter la réglementation

Les enfants seront sous la responsabilité de l'animateur BAFA pendant toute la durée des activités, qu'elles aient lieu à l'intérieur ou à l'extérieur des sites

3- Des objectifs communs

En réponse et en cohérence avec les intentions éducatives de la commune, nous agissons avec les axes pédagogiques suivants :

a/ Intention éducative : favoriser le bien-être de l'enfant

- **Objectif général** : Respecter le rythme et les besoins physiologiques de chaque enfant

Et pour y arriver, je vais...

- **Permettre à l'enfant de s'intégrer à sa manière**

- ✚ Décloisonner les groupes
- ✚ Utiliser les différents espaces
- ✚ Respecter le droit de ne rien faire
- ✚ Proposer plusieurs pôles d'activités

- **Assurer un accueil de qualité, tant affectivement que matériellement**

- ✚ Faciliter le moment de séparation avec la famille
- ✚ Mettre une musique douce dans le hall et la salle d'accueil
- ✚ Jouer avec les enfants
- ✚ Rester disponible et à l'écoute
- ✚ Aménager l'espace « relax »
- ✚ Mettre des ateliers à disposition sur les tables

- **Etre attentif à l'état physique et émotionnel de l'enfant**

- ✚ Fractionner les temps d'activités en fonction de l'attention
- ✚ Proposer des temps d'échange sur les émotions et les besoins
- ✚ Diversifier la journée en alternant les activités « calmes » et les activités « dynamiques »
- ✚ Inviter l'enfant à se ressourcer dans le sas à émotions
- ✚ Rester en permanence à l'écoute des enfants, de leurs besoins, leurs désirs, leurs difficultés ou particularités (famille, santé, ...)
- ✚ Proposer de s'allonger à l'infirmerie
- ✚ Inviter à se détendre dans l'espace « relax »

- **Animer des temps calmes et de repos quotidiennement**

- ✚ Proposer des espaces différents chaque jour
- ✚ Mettre une musique douce et apaisante
- ✚ Proposer des temps de lecture



- ✚ Aménager un espace propice au bien-être
- ✚ Proposer des séances de relaxation
- ✚ Mettre à disposition une sélection d'ouvrages enfance et jeunes

b/ Intention éducative : Aider l'enfant à prendre sa place dans la société

Objectif général : participer à la prise de responsabilité de l'enfant

Et pour y arriver, je vais...

➤ **Apprendre à l'enfant la notion de respect et de tolérance**

- ✚ Proposer des jeux et sports collectifs qui développent le relationnel, l'esprit d'équipe
- ✚ Faire ranger le matériel et les locaux après chaque utilisation
- ✚ Faire des rappels fréquents des règles de vie
- ✚ Etre attentif à l'acceptation et l'intégration de chacun
- ✚ Ne tolérer aucune forme de violence, qu'elle soit verbale, physique ou psychologique

➤ **Instaurer la participation de l'enfant tout au long de la journée**

- ✚ Impliquer les enfants au nettoyage après le repas et le goûter
- ✚ Inviter les enfants à s'inscrire au planning « vie quotidienne » chaque matin
- ✚ Mettre à disposition un sceau avec des éponges pour le nettoyage des salles
- ✚ Donner la possibilité de s'exprimer et d'être écouté

➤ **Développer l'autonomie de l'enfant**

- ✚ Définir des responsables quotidiennement dès la Grande Section (garants du trajet, du service et du comportement des copains pendant le repas)
- ✚ Apprendre à partager équitablement la nourriture
- ✚ Inciter à couper sa viande dès la Moyenne Section
- ✚ Laisser les enfants débarrasser et nettoyer leurs tables dès la Grande Section
- ✚ Inciter à utiliser la fourchette dès la petite section
- ✚ Proposer des activités inspirées de la pédagogie Montessori
- ✚ Aménager les locaux avec des espaces identifiables
- ✚ Positionner les photos sur les portes manteaux
- ✚ Accompagner mais ne jamais faire à la place
- ✚ Inviter les enfants aux ateliers autonomes

c/ Intention éducative : favoriser la construction de sa personnalité

Objectif général : Inviter à la prise de parole

Et pour y arriver, je vais...

➤ **Permettre à l'enfant de pouvoir s'exprimer au sein d'un groupe**

- ✚ Aménager des espaces de libre parole
- ✚ Evaluer les activités avec les enfants
- ✚ Programmer des temps « humeur du jour »
- ✚ Proposer des jeux d'expression
- ✚ Programmer des réunions d'enfants mensuelles

➤ **Donner la possibilité à l'enfant de prendre des décisions en ayant le choix**

- ✚ Proposer des activités de différentes natures
- ✚ Aménager des espaces de jeux libres
- ✚ Inviter les enfants à participer à l'élaboration de journées d'activités
- ✚ Laisser la possibilité de ne pas participer aux activités encadrées
- ✚ Inviter les enfants aux ateliers autonomes
- ✚ Accepter les activités spontanées



➤ **Développer l'esprit critique de l'enfant**

- ✚ Organiser des temps de débat
- ✚ Programmer des sorties culturelles
- ✚ Proposer des ateliers philosophiques

d/ Intention éducative : rendre accessible les structures et les activités au plus grand nombre

Objectif général : favoriser l'ouverture vers l'extérieur

Et pour y arriver, je vais...

➤ **Développer la communication envers les familles**

- ✚ Afficher les programmes d'activités
- ✚ Exposer régulièrement les travaux des enfants
- ✚ Afficher les informations avant des sorties ou événements
- ✚ Transmettre les informations par mails
- ✚ Tenir à jour le site de la commune (articles, photos, plaquettes...)
- ✚ Echanger avec les parents sur la journée de l'enfant
- ✚ Utiliser le cahier de transmission d'informations
- ✚ Inviter les familles à participer aux évènements

➤ **Mettre en valeur les richesses du territoire**

- ✚ Faire des partenariats (associations, bénévoles...)
- ✚ Participer aux événements culturels et de loisirs se déroulant sur la commune et ses environs
- ✚ Utiliser le réseau associatif local
- ✚ Programmer des animations de découverte du patrimoine
- ✚ Utiliser les infrastructures et l'environnement local
- ✚ Programmer des animations en lien avec le territoire

➤ **Développer des actions culturelles**

- ✚ Proposer des activités artistiques
- ✚ Découvrir des expositions
- ✚ Rencontrer des artistes
- ✚ Programmer des ateliers « comment ça marche ? »
- ✚ Réaliser des œuvres s'inspirants d'artistes
- ✚ Faire intervenir des professionnels
- ✚ Programmer des animations avec la Médiathèque de Camors
- ✚ Organiser des séjours à thèmes
- ✚ Découvrir des spectacles



IV) Des objectifs... à l'évaluation

○ Pourquoi...?

Dans nos missions quotidiennes, l'évaluation de nos actions est primordiale afin de toujours proposer un service de qualité et ne pas tomber dans l'animation dite « occupationnelle ».

Evaluer c'est...confronter un ensemble d'actions aux effets produits sur le public

(se référer à l'annexe A.3)

Mais aussi...

- Proposer des évolutions
- Remédier aux situations problématiques
- Vérifier la pertinence et la cohérence des actions
- Avancer en équipe

○ Comment...?

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation du centre et du projet.

Voici quelques exemples...

- Comment s'est déroulée la gestion des temps calmes ?
- L'activité a-t-elle favorisé la participation ?
- Des espaces de débats ont-ils été animés ?
- Mon programme d'animation était-il varié ?
- Des espaces de jeux différents ont-ils été aménagés ?
- L'activité était-elle adaptée à mon public ?
- L'avis des enfants a-t-elle été pris en compte ?
- Les règles d'utilisation sont-elles respectées sur les ateliers autonomes ?

○ Quand...?

L'évaluation de nos objectifs pédagogiques se fera tout au long des vacances à travers :

- La mise en place de réunions hebdomadaires
- Des temps d'échange avec les enfants
- Une évaluation des activités
- L'écriture d'un bilan de centre par la direction après les vacances

